

Attribution des contrats doctoraux en histoire : année 2024

Les auditions des candidats à un contrat doctoral auront lieu **le lundi 24 et, suivant le nombre de candidatures, le mardi 25 juin 2024, à partir de 9h30, en salle Perroy au centre Sorbonne.**

La liste définitive des candidats à un contrat doctoral est établie par la direction de l'École doctorale sur proposition des responsables de chaque spécialité de Master 2. **La liste établie par chaque responsable de master doit être fournie à l'École doctorale pour le lundi 17 juin 2024 au plus tard. Les candidats doivent avoir soutenu leur master 2 au plus tard le samedi 15 juin.** Merci de bien vouloir veiller au respect de ces règles.

Les doctorants inscrits en 1^{ère} année en 2023-2024 peuvent candidater aux contrats doctoraux mis au concours les 24 et 25 juin 2024.

La procédure est la même pour tous les candidats.

Le jury, émanation du conseil scientifique de l'ED, est constitué des membres enseignants chercheurs représentants des laboratoires. Le titulaire peut être remplacé par son suppléant.

À l'issue des auditions des candidats, puis de la délibération du jury, la direction de l'ED propose l'attribution des contrats doctoraux (liste principale et liste complémentaire).

Règles à observer par tous les candidats

Préalablement aux auditions, chaque candidat à un contrat doctoral devra déposer au secrétariat de l'École doctorale un CV, un résumé du mémoire de M2, le relevé de notes officiel du M2, le sujet et le projet de la future thèse avec les noms du directeur et du laboratoire de rattachement. Le projet de thèse devra prendre la forme d'un document de 4 à 5 pages (entre 10 000 et 13 000 signes, espaces compris, police Times New Roman 12). La bibliographie complémentaire devra figurer en annexe et n'est pas incluse dans le décompte des signes. **Le dossier complet (CV, résumé et relevé de notes du M2, projet de thèse, bibliographie) devra être envoyé par le candidat uniquement sous forme dématérialisée à l'adresse ecole.doctorale113@univ-paris1.fr (un seul fichier au format PDF comportant toutes les pièces demandées). Un exemplaire PDF du mémoire de master 2 devra également être envoyé par le candidat à l'adresse indiquée.**

La date limite d'envoi du dossier numérique au secrétariat de l'ED est fixée au **lundi 17 juin 2024 à 16h.**

L'audition du candidat consiste en une présentation orale de 10 minutes (sans support numérique) suivie d'un entretien de 10 minutes avec les membres du jury.

L'horaire précis des auditions sera envoyé **par mail**.

Sophie Métivier
Professeur d'histoire médiévale
Directrice de l'École doctorale d'histoire - ED 113